

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner complété à : formation@rheso.fr

La validation de votre inscription vous sera confirmée définitivement par courriel

ACTION DE FORMATION

Intitulé	Violences conjugales et conséquences sur les enfants exposés Professionnels soignants – 1 journée		
Dates au choix	<input type="checkbox"/>	Mardi 17 janvier 2023	CARPENTRAS (84)
	<input type="checkbox"/>	Vendredi 3 février 2023	DIGNE (04)
	<input type="checkbox"/>	Vendredi 3 mars 2023	APT (84)
	<input type="checkbox"/>	Jeudi 30 mars 2023	BOLLENE (84)
	<input type="checkbox"/>	Mardi 27 juin 2023	PERTUIS (84)
Horaires	de 09 h à 12h30 et de 13 h30 à 17 h00		
Prise en charge	Prise en charge coût pédagogique Financement ARS Paca	Professionnels soignants libéraux et étab. Publics ou privés exerçant en Paca	

PARTICIPANT.E

NOM	Prénom				
Profession	Age	Sexe			
Adresse	Ville				
Code postal	Ville				
Mobile					
Courriel					
En situation de mobilité réduite	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	En situation de handicap	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

ENTREPRISE ou ETABLISSEMENT (attention maximum 3 participants d'une même structure)

Raison sociale					
<input type="checkbox"/> Association	<input type="checkbox"/> Entreprise	<input type="checkbox"/> Etablissement public	<input type="checkbox"/> Autre :		
Adresse					
Code postal	Ville				
Siret	APE				
Resp. légal (NOM, Prénom, fonction)					
Contact formation (NOM, Prénom, fonction)					
Courriel	Téléphone				

ENGAGEMENT, CGV ET RGPD

- Le participant et/ou employeur ou tiers déclare en signant ce bulletin s'engager à participer à la formation le jour indiqué, aux horaires indiqués. Le bulletin complété engage le ou les signataires.
- Le participant et/ou employeur ou tiers est informé devoir fournir un justificatif professionnel d'exercice en tant que professionnel de santé exerçant en Paca pour bénéficier de la prise en charge du coût pédagogique. A défaut le coût pédagogique est de 250 € par participant et par jour.
- Le participant et/ou employeur ou tiers déclare en signant ce bulletin avoir pris connaissance des conditions générales de vente en vigueur à la date de signature et les accepter sans réserve. Il est informé notamment des articles 8, 9 et 10, et de l'application d'une indemnité facturée à 250 € par jour en cas d'annulation à moins de 15 jours avant la formation, que la formation soit ou non prise en charge via un autre dispositif.
- Le participant et/ou l'employeur ou tiers accepte les conditions d'utilisation des données personnelles en vigueur RGPD qu'il peut consulter sur le site de Rhésio Formation. Il dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant ayant été collectées par l'intermédiaire du site Rhésio ou par courrier ou courriel. Pour exercer ce droit, il suffit d'adresser un courrier postal ou un courriel à dpo@rheso.fr. Les données personnelles, recueillies par l'intermédiaire de ce bulletin d'inscription, en ligne ou non, sont utilisées par Rhésio Formation uniquement dans le cadre de la mise en oeuvre des services liés à l'inscription et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers, excepté les sous-traitants nécessaires dans le cadre de la réalisation et la gestion des prestations d'actions de formation.
- Le participant et/ou employeur ou tiers est informé et accepte que ses coordonnées (nom prénom fonction courriel téléphone) soient transmises à l'ARS PACA si le financement est dans ce cadre.

PARTICIPANT.E	EMPLOYEUR / ETABLISSEMENT (le cas échéant)
Fait à, le/...../..... Lu et approuvé (mention manuscrite) et signature	Fait à, le/...../..... Lu et approuvé (mention manuscrite) Cachet et signature